

CONDITIONS GENERALES DU PROGRAMME DE FIDELITE VICHY

La société **COSMETIQUE ACTIVE France**, société en nom collectif au capital de 24 180 euros, dont le siège social est sis 30 rue d'Alsace 92300 Levallois- Perret (France), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 325 202 711, agissant pour son département et sa marque VICHY (ci-après « **l'Organisateur** ») a mis en place un programme de fidélité (ci-après le « Programme »).

Le simple fait de créer un compte sur l'espace « Mon Programme de Fidélité » du site www.vichy.fr (ci-après le « **Site** ») entraîne l'acceptation entière et sans réserve des présentes conditions d'utilisation.

Article 1 : Définition du Programme

Lors de chaque Action réalisée sur le Site, les titulaires d'un compte sur le [Site](#) cumuleront des points de fidélité (ci-après les « **Points** ») qui leur ouvriront droit à un cadeau à choisir parmi la liste figurant dans l'article 3 des présentes, et selon les conditions définies ci-après.

Un consommateur qui participe au Programme pour profiter des avantages proposés par le Programme est ci-après appelé « **Participant** ».

Article 2 : Conditions d'accès au Programme

L'Adhésion au Programme est volontaire et gratuite.

Seules les personnes physiques et majeures résidant en France Métropolitaine (Corse comprise) peuvent bénéficier du Programme.

Pour accéder au Programme, le Participant doit avoir créé un compte dans l'espace « Mon Programme de Fidélité » sur le [Site](#).

Le Participant devra renseigner sur le formulaire dédié à cet effet les informations suivantes :

- Email,
- Mot de passe,
- Nom,
- Prénom,
- Année de naissance,
- Adresse postale,
- Code postal,
- Ville,
- Pays de résidence,
- Téléphone mobile.

Les Participants devront créer un mot de passe pour accéder à leur compte qui devra être assez complexe pour le protéger (8 caractères minimum).

L'inscription sera confirmée par l'envoi d'un e-mail à l'adresse e-mail fournie lors de l'inscription.

Il n'est possible de créer qu'un seul compte avec le même nom, prénom et adresse électronique. Le compte est nominatif, personnel et strictement réservé à l'usage privé.

Article 3 : Acquisition, Disponibilité, Validité et Utilisation des Points

3.1 Acquisition des Points

Les Points ne sont attribués et valables que pour des actions effectuées depuis le [Site](#) (ci-après les « Actions »). Pour pouvoir obtenir des Points, il est nécessaire d'avoir enregistré *a minima* une Action d'achat conformément à l'article 3.1.1 des présentes. Une fois que l'enregistrement d'au moins un achat est effectué, les Participants pourront obtenir des Points supplémentaires s'ils réalisent d'autres Actions conformément à l'article 3.1.2 des présentes. :

3.1.1 Achat de produits Vichy

3.1.1.1 Barème des Points par produits

Le Participant pourra cumuler des Points en achetant certains produits Vichy listés dans le barème ci-dessous auprès de nos distributeurs agréés en France métropolitaine ou sur le site www.mydermacycenter.com.

Il est précisé que le nombre d'achats saisissables est limité à 10 (dix) par mois.

Les produits faisant partie du Programme permettent de cumuler des Points selon les modalités suivantes :

[VOIR LE BAREME DES POINTS PAR PRODUITS](#)

3.1.1.2 Modalités de déclaration des achats

Pour obtenir ses Points, le Participant devra se rendre dans son espace « Mon Programme de Fidélité » renseigner le nom du produit et télécharger la facture d'achat et/ou les tickets de caisse originaux (les tickets de carte bleue ne sont pas acceptés) dans les conditions détaillées ci-après.

Le Participant peut déclarer un achat en utilisant son ticket de caisse ou la facture de son achat, datant de moins d'un an à la date de la déclaration (les tickets de carte bleue ne sont pas acceptés).

Pour cela le Participant doit enregistrer le ticket de caisse ou la facture sous la forme d'une photographie numérique (en format JPEG) intégrale et lisible en prenant soin de souligner le(s) produit(s) acheté(s) concerné(s).

Le montant de l'achat doit être en euros. Le lieu d'achat doit être situé en France Métropolitaine (Corse incluse). Si le ticket de caisse ou la facture sont nominatifs, ils doivent porter le nom du Participant déclarant.

Pour être valide, la photographie doit présenter le ticket de caisse ou la facture en intégralité, avec le nom du lieu d'achat, la date et l'heure de l'achat.

Le Participant s'engage à transmettre à l'Organisateur des preuves d'achat conformes au présent article. Toute preuve d'achat invalide (incomplète ou illisible notamment) ne sera pas prise en compte et ne donnera lieu à l'attribution d'aucun Point.

Après validation par l'Organisateur des éléments fournis par le Participant, son compte sera alors crédité des Points auxquels son achat donne droit.

3.1.2 Autres Actions ouvrant droit à l'acquisition de Points

Le Participant pourra obtenir des Points supplémentaires, après avoir enregistré *a minima* un achat dans l'espace « Mon Programme de Fidélité » sur le [Site](#).

Les Actions ouvrant droit à des Points supplémentaires sont les suivantes :

- Si vous avez choisi de donner votre date de naissance, vous recevrez 10 Points pour votre anniversaire ;
- Pour l'enregistrement de votre point de vente favori dans votre espace « Mon Programme de Fidélité » du Site, vous recevrez 10 Points et ce, dans la limite d'un enregistrement sur l'année 2018 ;

- Pour chacun de vos avis/évaluations produits publiés via votre espace « Mon Programme de Fidélité » du Site en conformité avec les Conditions Générales Evaluations et Avis dudit Site, vous recevrez 5 Points (sous réserve que le produit soit enregistré en tant qu'achat sur le Site et dans la limite de 5 produits dans l'année 2018 et d'un témoignage par produit) ;

Toute tentative de fraude entrainera immédiatement la perte des Points acquis par le Participant visé. D'une manière générale, les Participants s'abstiendront de mettre en œuvre tout mode de participation qui ne serait pas conforme aux présentes Conditions Générales. La régularité de la participation au Programme pourra être vérifiée par les divers moyens techniques dont dispose la Société.

L'Organisateur se réserve le droit de retirer tout Point acquis en cas de tentative de gain illégale et/ou frauduleuse. Il est interdit aux Participants ou à tout tiers, par quelconque procédé que ce soit, de modifier ou de tenter de modifier les dispositifs du Programme, notamment afin d'influencer le nombre de Points acquis, par un moyen automatisé ou déloyal.

3.2 : Disponibilité des Points

Le Participant pourra consulter son solde de Points dans l'espace « Mon Programme de Fidélité » sur le Site.

Les points collectés sont disponibles 7 jours après la date de l'Action effectuée par le Participant.

3.3 : Validité des Points

Si aucun achat Vichy, à l'exclusion des autres Actions, n'est enregistré ou déclaré pendant 13 mois consécutifs, les Points accumulés expireront. A compter du 12ème mois d'inactivité, les Participants seront contactés et informés de l'état de leur compte par écrit sur l'adresse email communiquée lors de l'inscription. A défaut d'achat de produits Vichy dans le mois suivant cette information, le Participant perdra définitivement le bénéfice des Points accumulés.

3.4 : Utilisation des Points

3.4.1 Informations générales sur l'utilisation des Points

Les Points cumulés et crédités sur le compte fidélité du Participant pourront être convertis uniquement en cadeaux listés dans la rubrique « Mes cadeaux », dans l'espace « Mon Programme de Fidélité » du Participant et dans la limite des stocks disponibles (ci-après les « **Cadeaux** »).

Les Points peuvent être utilisés dès que le Participant totalise un minimum de 80 Points dans les conditions définies à l'article 3.1.

A compter de 80 Points, le Participant peut choisir d'utiliser les Points cumulés ou de continuer à les cumuler en effectuant d'autres Actions.

Lors de chaque achat effectué sur le Site, le Bénéficiaire peut choisir, en fonction du nombre de Points acquis, un Cadeau parmi la liste suivante :

- Si le Participant totalise un **minimum de 80 Points** il lui sera possible de sélectionner un Cadeau parmi la liste suivante :
 - 1 (un) NORMADERM nettoyant 3 en 1 d'une valeur commerciale moyenne de 11 (onze) euros
 - 1 (un) PURETE THERMALE démaquillant apaisant yeux d'une valeur commerciale moyenne de 10 (dix) euros
 - 1 (un) PURETE THERMALE Solution micellaire d'une valeur commerciale moyenne de 12 (douze) euros
 - 1 (un) PURETE THERMALE Démaquillant intégral 3en1 d'une valeur commerciale moyenne de 10 (dix) euros

- Si le Participant totalise un **minimum de 150 Points** il lui sera possible de sélectionner un Cadeau parmi la liste suivante :

- 1 (un) NORMADERM nettoyant 3 en 1 d'une valeur commerciale moyenne de 11 (onze) euros et 1 (un) NORMADERM soin correcteur d'une valeur commerciale moyenne de 15 (quinze) euros ;
- 1 (un) PURETE THERMALE Solution micellaire d'une valeur commerciale moyenne de 12 (douze) euros et 1 (un) NORMADERM soin correcteur d'une valeur commerciale moyenne de 15 (quinze) euros ;
- 1 (un) PURETE THERMALE Démaquillant intégral 3en1 d'une valeur commerciale moyenne de 10 (dix) euros et 1 (un) NORMADERM soin correcteur d'une valeur commerciale moyenne de 15 (quinze) euros ;
- 1 (un) PURETE THERMALE démaquillant apaisant yeux d'une valeur commerciale moyenne de 10 (dix) euros et 1 (un) NORMADERM soin correcteur d'une valeur commerciale moyenne de 15 (quinze) euros ;
- 1 (un) PURETE THERMALE Solution micellaire d'une valeur commerciale moyenne de 12 (douze) euros et 1 (un) NEOVADIOL Rose platinumium – 50 ml d'une valeur commerciale moyenne de 33 (trente-trois) euros ;
- 1 (un) PURETE THERMALE démaquillant apaisant yeux d'une valeur commerciale moyenne de 10 (dix) euros et 1 (un) NEOVADIOL Rose platinumium – 50 ml d'une valeur commerciale moyenne de 33 (trente-trois) euros ;
- 1 (un) PURETE THERMALE Démaquillant intégral 3en1 d'une valeur commerciale moyenne de 10 (dix) euros et 1 (un) NEOVADIOL Rose platinumium – 50 ml d'une valeur commerciale moyenne de 33 (trente-trois) euros ;
- 1 (un) PURETE THERMALE Solution micellaire d'une valeur commerciale moyenne de 12 (douze) euros et 1 (un) NEOVADIOL Crème de jour – 50 ml d'une valeur commerciale moyenne de 33 (trente-trois) euros
- 1 (un) PURETE THERMALE Démaquillant intégral 3en1 d'une valeur commerciale moyenne de 10 (dix) euros et 1 (un) NEOVADIOL Crème de jour – 50 ml d'une valeur commerciale moyenne de 33 (trente-trois) euros
- 1 (un) PURETE THERMALE démaquillant apaisant yeux d'une valeur commerciale moyenne de 10 (dix) euros et 1 (un) NEOVADIOL Crème de jour – 50 ml d'une valeur commerciale moyenne de 33 (trente-trois) euros
- 1 (un) PURETE THERMALE Solution micellaire d'une valeur commerciale moyenne de 12 (douze) euros et 1 (un) LIFTACTIV SUPREME Crème de jour – 50 ml d'une valeur commerciale moyenne de 30 (trente) euros ;
- 1 (un) PURETE THERMALE Démaquillant intégral 3en1 d'une valeur commerciale moyenne de 10 (dix) euros et 1 (un) LIFTACTIV SUPREME Crème de jour – 50 ml d'une valeur commerciale moyenne de 30 (trente) euros ;
- 1 (un) PURETE THERMALE démaquillant apaisant yeux d'une valeur commerciale moyenne de 10 (dix) euros et 1 (un) LIFTACTIV SUPREME Crème de jour – 50 ml d'une valeur commerciale moyenne de 30 (trente) euros ;

- 1 (un) PURETE THERMALE Solution micellaire d'une valeur commerciale moyenne de 12 (douze) euros et 1 (un) IDEALIA Crème de lumière Lissante – 50 ml d'une valeur commerciale moyenne de 27 (vingt-sept) euros;
 - 1 (un) PURETE THERMALE Démaquillant intégral 3en1 d'une valeur commerciale moyenne de 10 (dix) euros et 1 (un) IDEALIA Crème de lumière Lissante – 50 ml d'une valeur commerciale moyenne de 27 (vingt-sept) euros;
 - 1 (un) PURETE THERMALE démaquillant apaisant yeux d'une valeur commerciale moyenne de 10 (dix) euros et 1 (un) IDEALIA Crème de lumière Lissante – 50 ml d'une valeur commerciale moyenne de 27 (vingt-sept) euros;
 - 1 (un) PURETE THERMALE Solution micellaire d'une valeur commerciale moyenne de 12 (douze) euros et 1 (un) SLOW AGE – 50 ml d'une valeur commerciale moyenne de 30 (trente) euros ;
 - 1 (un) PURETE THERMALE Démaquillant intégral 3en1 d'une valeur commerciale moyenne de 10 (dix) euros et 1 (un) SLOW AGE – 50 ml d'une valeur commerciale moyenne de 30 (trente) euros ;
 - 1 (un) PURETE THERMALE démaquillant apaisant yeux d'une valeur commerciale moyenne de 10 (dix) euros et 1 (un) SLOW AGE – 50 ml d'une valeur commerciale moyenne de 30 (trente) euros ;
 - 1 (un) PURETE THERMALE Solution micellaire d'une valeur commerciale moyenne de 12 (douze) euros et 1 (un) AQUALIA THERMAL Crème Hydratante - 50ml d'une valeur commerciale moyenne de 19 (dix-neuf) euros ;
 - 1 (un) PURETE THERMALE Démaquillant intégral 3en1 d'une valeur commerciale moyenne de 10 (dix) euros et 1 (un) AQUALIA THERMAL Crème Hydratante - 50ml d'une valeur commerciale moyenne de 19 (dix-neuf) euros ;
 - 1 (un) PURETE THERMALE démaquillant apaisant yeux d'une valeur commerciale moyenne de 10 (dix) euros et 1 (un) AQUALIA THERMAL Crème Hydratante - 50ml d'une valeur commerciale moyenne de 19 (dix-neuf) euros ;
- Si le Participant totalise un **minimum de 250 Points** il lui sera possible de sélectionner un Cadeau parmi la liste suivante :
- 1 (un) PURETE THERMALE Solution micellaire d'une valeur commerciale moyenne de 12 (douze) euros, 1 (un) LIFTACTIV SUPREME Crème de jour – 50 ml d'une valeur commerciale moyenne de 30 (trente) euros et 1 (un) LIFTACTIV SUPREME Crème de nuit – 50 ml d'une valeur commerciale moyenne de 30 (trente) euros ;
 - 1 (un) PURETE THERMALE Démaquillant intégral 3en1 d'une valeur commerciale moyenne de 10 (dix) euros, 1 (un) LIFTACTIV SUPREME Crème de jour – 50 ml d'une valeur commerciale moyenne de 30 (trente) euros et 1 (un) LIFTACTIV SUPREME Crème de nuit – 50 ml d'une valeur commerciale moyenne de 30 (trente) euros ;
 - 1 (un) PURETE THERMALE démaquillant apaisant yeux d'une valeur commerciale moyenne de 10 (dix) euros, 1 (un) LIFTACTIV SUPREME Crème de jour – 50 ml d'une valeur commerciale moyenne de 30 (trente) euros et 1

(un) LIFTACTIV SUPREME Crème de nuit – 50 ml d'une valeur commerciale moyenne de 30 (trente) euros;

- 1 (un) PURETE THERMALE Solution micellaire d'une valeur commerciale moyenne de 12 (douze) euros et 1 (un) AQUALIA THERMAL Crème Hydratante - 50ml d'une valeur commerciale moyenne de 19 (dix-neuf) euros et 1 (un) AQUALIA THERMAL Crème Hydratante nuit - 75ml d'une valeur commerciale moyenne de 26 (twenty-six) euros ;
- 1 (un) PURETE THERMALE Démaquillant intégral 3en1 d'une valeur commerciale moyenne de 10 (dix) euros et 1 (un) AQUALIA THERMAL Crème Hydratante - 50ml d'une valeur commerciale moyenne de 19 (dix-neuf) euros et 1 (un) AQUALIA THERMAL Crème Hydratante nuit - 75ml d'une valeur commerciale moyenne de 26 (twenty-six) euros ;
- 1 (un) PURETE THERMALE démaquillant apaisant yeux d'une valeur commerciale moyenne de 10 (dix) euros et 1 (un) AQUALIA THERMAL Crème Hydratante - 50ml d'une valeur commerciale moyenne de 19 (dix-neuf) euros et 1 (un) AQUALIA THERMAL Crème Hydratante nuit - 75ml d'une valeur commerciale moyenne de 26 (twenty-six) euros ;
- 1 (un) PURETE THERMALE Solution micellaire d'une valeur commerciale moyenne de 12 (douze) euros et 1 (un) IDEALIA Crème de lumière Lissante – 50 ml d'une valeur commerciale moyenne de 27 (vingt-sept) euros et 1 (un) IDEALIA Crème de nuit – 50 ml d'une valeur commerciale moyenne de 27 (vingt-sept) euros;
- 1 (un) PURETE THERMALE Démaquillant intégral 3en1 d'une valeur commerciale moyenne de 10 (dix) euros et 1 (un) IDEALIA Crème de lumière Lissante – 50 ml d'une valeur commerciale moyenne de 27 (vingt-sept) euros et 1 (un) IDEALIA Crème de nuit – 50 ml d'une valeur commerciale moyenne de 27 (vingt-sept) euros;
- 1 (un) PURETE THERMALE démaquillant apaisant yeux d'une valeur commerciale moyenne de 10 (dix) euros et 1 (un) IDEALIA Crème de lumière Lissante – 50 ml d'une valeur commerciale moyenne de 27 (vingt-sept) euros et 1 (un) IDEALIA Crème de nuit – 50 ml d'une valeur commerciale moyenne de 27 (vingt-sept) euros;
- 1 (un) PURETE THERMALE Solution micellaire d'une valeur commerciale moyenne de 12 (douze) euros et 1 (un) NEOVADIOL Crème de jour – 50 ml d'une valeur commerciale moyenne de 33 (trente-trois) euros et 1 (un) NEOVADIOL Crème de nuit– 50 ml d'une valeur commerciale moyenne de 33 (trente-trois) euros
- 1 (un) PURETE THERMALE Démaquillant intégral 3en1 d'une valeur commerciale moyenne de 10 (dix) euros et 1 (un) NEOVADIOL Crème de jour – 50 ml d'une valeur commerciale moyenne de 33 (trente-trois) euros et 1 (un) NEOVADIOL Crème de nuit– 50 ml d'une valeur commerciale moyenne de 33 (trente-trois) euros
- 1 (un) PURETE THERMALE démaquillant apaisant yeux d'une valeur commerciale moyenne de 10 (dix) euros et 1 (un) LIFTACTIV Sérum 10 Supreme – 30 ml d'une valeur commerciale moyenne de 38 (trente-huit) euros ;

- 1 (un) PURETE THERMALE démaquillant apaisant yeux d'une valeur commerciale moyenne de 10 (dix) euros et 1 (un) LIFTACTIV Sérum 10 Supreme – 30 ml d'une valeur commerciale moyenne de 38 (trente-huit) euros ;
- 1 (un) PURETE THERMALE démaquillant apaisant yeux d'une valeur commerciale moyenne de 10 (dix) euros et 1 (un) AQUALIA Sérum – 30 ml d'une valeur commerciale moyenne de 25 (vingt-cinq) euros ;

3.4.2 Processus de demande des Cadeaux

Pour commander son Cadeau, le Participant devra se connecter à l'espace « Mon Programme de Fidélité » sur le Site, se rendre dans la rubrique « mes cadeaux », sélectionner le ou les Cadeaux qu'il souhaite recevoir, confirmer son adresse de livraison puis cliquer sur le bouton « valider » du formulaire

La commande d'un Cadeau entraîne automatiquement le retrait des Points équivalents sur le compte fidélité du Participant.

3.4.3 Livraison des Cadeaux

Le Cadeau obtenu grâce au cumul des Points sera adressé au Participant par voie postale dans un délai de 30 jours à compter de la confirmation de sa demande à l'adresse indiquée dans son espace « Mon Programme de Fidélité » du [Site](#) dans la rubrique « Mon Profil » et selon les conditions de la poste.

Les Participants sont responsables des informations qu'ils ont communiquées l'Organisateur. Aussi, l'Organisateur ne pourra en aucun cas être tenue responsable si le Gagnant (i) communique des coordonnées erronées ou (ii) ne communique pas ses nouvelles coordonnées en cas de changement.

Dans l'hypothèse où le Cadeau ne serait plus disponible en raison d'une rupture de stock, l'Organisateur se réserve le droit de remplacer le Cadeau par un autre d'une valeur équivalente, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée à ce titre.

L'Organisateur ne sera pas tenu d'attribuer le Cadeau si le Participant ne s'est pas conformé aux présentes Conditions Générales.

Il est précisé que le Cadeau n'est pas cumulable avec une autre promotion, réduction ou offre spéciale.

L'attribution d'un Cadeau ne peut donner, de la part du Participant, à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de sa contre-valeur en numéraire, ou en produits, ni à son remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit.

Article 4 : Données à caractère personnel

Les données à caractère personnel collectées dans le cadre du Programme sont traitées par l'Organisateur et seront utilisées aux fins de gestion de l'inscription et de la participation au Programme, utilisation des Points et livraison des Cadeaux et, avec votre accord préalable, aux fins de prospection commerciale, notamment afin de vous adresser des offres et informations que nous jugeons pertinents.

Ces données seront conservées pour la gestion de votre participation au Programme, pendant la durée de votre adhésion au Programme, et s'agissant de la prospection commerciale, en cas d'accord préalable de votre part, pendant une durée maximale de 3 ans à compter de votre dernière connexion sur le Site.

Ces données pourront être communiquées à une société prestataire pour l'exécution de travaux effectués pour le compte de l'Organisateur (envoi des dotations) dans le cadre de la gestion du Programme. Elles ne seront ni vendues, ni échangées, ni cédées à des tiers, de quelque manière que ce soit.

Conformément aux législations et réglementations relatives à la protection des données à caractère personnel applicable(s), le Participant dispose à tout moment d'un droit d'accès, d'opposition, de

rectification et de suppression des informations qui le concernent et utilisées dans le cadre du Programme.

Le Participant peut exercer ses droits, sur simple demande écrite, auprès de l'Organisateur à l'adresse suivante :

Service consommateur Vichy
30 rue d'Alsace
92300 – LEVALLOIS

Les données collectées sont obligatoires pour bénéficier des Points. Par conséquent, les Participants qui exerceront le droit de suppression des données les concernant avant l'attribution de leurs Points seront réputés renoncer à leurs Points.

Vous vous engagez à nous communiquer des données exactes et nous vous remercions de bien vouloir mettre à jour vos données dans l'espace « Mon Programme de Fidélité » ou de nous faire part de toute éventuelle modification de ces données en nous adressant un courrier à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Pour plus d'informations veuillez-vous diriger vers la politique de protection des données à caractère personnel de l'Organisateur disponible [ici](#).

Article 5 : Résiliation du Programme

5.1. Résiliation par le Participant

Le Participant est libre de résilier à tout moment son adhésion au Programme, par le simple envoi d'un courrier, confirmant sa décision, à l'adresse énoncée ci-dessus, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@vichy.fr

5.2. Résiliation par L'Organisateur

En cas d'application d'un ou de plusieurs des cas visés ci-dessous, l'Organisateur se réserve le droit de résilier de plein droit l'adhésion d'un Participant, sans préavis et sans formalité judiciaire :

- acte portant atteinte au fonctionnement normal du Programme ;
- manœuvre ayant pour objet et/ou pour effet le transfert de tout ou partie de vos Points sur un ou plusieurs comptes ;
- utilisation de vos Points contraire aux dispositions des présentes Conditions Générales ;
- de manière plus générale, tout manquement de votre part à toute obligation à votre charge résultant des dispositions des présentes Conditions Générales.

Les Points sont attribués à titre personnel et ne sont pas transmissibles par transmission, donation ou décès.

Article 6 : Respect des Conditions Générales du Programme

6.1 Violation des Conditions Générales

En cas de violation des présentes Conditions Générales ou d'utilisation frauduleuse des services mis à disposition, l'Organisateur se réserve le droit (i) de rectifier le nombre des Points affichés afin qu'ils correspondent au nombre de Points effectivement acquis au terme des présentes Conditions Générales et (ii) de procéder à la fermeture de l'accès à la consultation du compte fidélité du Participant, et d'annuler tous les avantages qui y étaient disponibles.

La Société se réserve le droit d'effectuer, à tout moment, des contrôles sur le respect des présentes Conditions Générales.

6.2 Modification des Conditions Générales

L'Organisateur se réserve le droit d'apporter à tout moment des modifications aux présentes Conditions Générales, notamment pour tenir compte de changements dans la réglementation. En cas de modification, la nouvelle version devient applicable dès qu'elle devient consultable depuis le [Site](#).

Article 7 : Suspension et arrêt du Programme

Le Programme peut être suspendu ou arrêté à tout moment à la discrétion de l'Organisateur.

Dans ce cas, il s'engage à maintenir l'utilisation des Points gagnés jusqu'à la fin de l'année civile en cours et durant les 3 (trois) premiers mois de l'année suivante. A partir de l'annonce de l'arrêt du Programme, plus aucun achat ne sera enregistré dans l'espace « Mon Programme de Fidélité ».

Article 8 : Responsabilité

L'Organisateur ne pourra être tenu responsable de l'utilisation frauduleuse des droits de connexion ou d'attribution du Cadeau d'un Participant ni encourir une quelconque responsabilité, en cas de force majeure ou de tout autre événement indépendant de sa volonté (notamment problèmes techniques, pertes ou retards des services postaux...) perturbant l'organisation et la gestion du Programme.

Notamment, la responsabilité de l'Organisateur ne pourra en aucun cas être engagée dans les cas suivants :

- Dysfonctionnement et défauts techniques du réseau Internet ;
- Survenance de risques inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment la contamination par d'éventuels virus ou l'intrusion d'un tiers dans le système du terminal des Participants ;
- Dommages quelconques causés aux Participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, ainsi que des conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle ou professionnelle ;
- Impossibilité de joindre le Participant et/ou de délivrer un Cadeau pour quelque cause que ce soit, notamment si le Participant a fourni des coordonnées erronées ou n'a pas notifié à l'Organisateur un changement dans ses coordonnées ; L'Organisateur n'effectuera aucune recherche complémentaire ;
- Grèves, retards des services d'expédition du Cadeau et/ou vols/détérioration du Cadeau acheminé par voie postale ;
- Libre captation des informations diffusées à l'occasion du Programme compte tenu des risques inhérents à l'utilisation d'Internet et de l'impossibilité de contrôler l'utilisation qui pourrait en être faite à son insu par des tiers,

Si des circonstances exceptionnelles l'exigent, l'Organisateur se réserve le droit de reporter, écarter, proroger, modifier, annuler ou suspendre le Programme et sans que sa responsabilité ne puisse être recherchée de ce fait. Dans ce cas, nous en informerons les Participants, par tous moyens appropriés, et ce, dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, l'Organisateur se réserve le droit d'arrêter ou de suspendre le Programme en cas de fraude. A ce titre, l'Organisateur se réserve le droit, à l'encontre de toute personne qui altérerait le déroulement du Programme et affecterait l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité, ou le bon déroulement de ce dernier, de bloquer temporairement ou définitivement, totalement ou partiellement, la possibilité qui lui est donnée de bénéficier des Cadeaux, de ne pas lui attribuer les éventuels Cadeaux qu'il aurait gagnés et le cas échéant, se réserve le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.

Article 9 : Règlement des différends

Les présentes Conditions Générales sont gouvernées par le droit français.

À défaut de conciliation, tout litige relatif à l'interprétation, ou à l'exécution des présentes Conditions Générales sera de la compétence exclusive des tribunaux de Paris. En cas de contestation, les tribunaux de Paris seront seuls compétents.

Si l'une quelconque des stipulations des présentes Conditions Générales est jugée invalide, nulle ou inapplicable pour quelque raison que ce soit, cette stipulation sera considérée comme divisible du reste des Conditions Générales et n'affectera pas la validité et l'applicabilité des autres stipulations.

Article 10 : Réclamations

Pour toute réclamation ou question relative au Programme, le membre Participant doit contacter le Service Clients dans les meilleurs délais dès qu'il a connaissance ou aurait dû connaître les faits objet de sa réclamation, et dans la limite du délai de prescription légale :

- soit par le formulaire de la rubrique « CONTACT » du Site en précisant l'objet (programme de fidélité) de la demande et en donnant les informations permettant au Service Clients d'identifier et de recontacter le membre Participant (nom, prénom, adresse email, numéro de téléphone).
- soit par courrier envoyé à l'adresse ci-après indiquée et en justifiant de son identité : Vichy France – 30 rue d'Alsace, 92300 Levallois-Perret.

Article 11 : Médiation à la consommation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant le règlement amiable des litiges, l'Organisateur adhère aux services du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (ci-après le « Médiateur ») dont les coordonnées sont les suivantes : 39 avenue Franklin D. Roosevelt - 75008 Paris - <http://www.cmap.fr>.

En cas de réclamation écrite non résolue par notre Service Consommateurs, vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur. Pour connaître les modalités de saisine du Médiateur, [cliquez ici](#).

Au niveau européen, la Commission Européenne a également mis en place une plateforme de résolution en ligne des litiges, disponible [ici](#).